



## Cumul de 2 contrats (1 mi-temps et 1 temps complet pdt 1 mois)

Par **bristolle**, le **10/08/2008** à **12:23**

Bonjour,

je souhaite savoir s'il est possible de cumuler au cours d'un contrat de travail -public- d'un an à mi-temps, un autre contrat de travail, à temps complet celui-ci et d'un mois seulement. (Dans la mesure où les jours de travail du temps plein correspondent à des jours non travaillés du temps partiel...).

Le contrat à temps complet étant pour une période de Noël, je risque de faire beaucoup d'heures... Y a-t-il une limite légale??

merci d'avance